



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1040>

URGENT EVS : Le renouvellement des EVS remis en cause !

- Actualité des luttes - Appels à mobilisation -



Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2013

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

LE PREFET DE REGION REFUSERAIT DE SUIVRE LES PRECONISATIONS DE VINCENT PEILLON !

L'intersyndicale SNUipp-FSU, CGT-Educ'Action, SUD-Education a été reçue ce jour en préfecture de région en présence de Mme la Secrétaire Générale aux affaires régionales, du Secrétaire Général du Rectorat et du représentant de la Direction Régionale de l'Emploi (DIRRECTE).

Le représentant de la DIRRECTE a annoncé :

- **Que le Préfet de Région**, suite à une réunion hier avec la DIRRECTE et le Rectorat, **n'envisageait pas de renouveler les contrats** des salariés en postes EVS-CUI.
- Que les prochains contrats de septembre pourraient être de 22 mois assortis d'un parcours de formation professionnalisante.

La délégation a refusé que les EVS en poste cette année soient sacrifiés et ne bénéficient pas de la formation prévue par le ministre Vincent PEILLON. **(voir la circulaire jointe)**

La délégation a demandée une réponse du préfet dans les plus brefs délais à la question du renouvellement des personnels qui peuvent y prétendre (moins de 24 mois accomplis).

L'intersyndicale appelle les écoles à envoyer massivement des courriers de demande de renouvellement des EVS. **(Courrier joint)**

Elle appelle les EVS à envoyer leurs coordonnées personnelles (surtout électroniques) aux organisations syndicales afin de pouvoir les contacter et étudier leurs dossiers **en vue de poursuites aux prud'hommes, seul moyen de pouvoir désormais faire évoluer le dossier.**

Post-scriptum :

La circulaire Peillon en version PDF :



circulaire ministere emploi aidé

Modèle de lettre de demande de renouvellement d'EVS en format doc :



lettre ecole evs